Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202613DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

# EXTRAIT
# DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trois février deux mille vingt-six

**Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

**Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL** : 28 janvier 2026.

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (procuration à Madame JOUALLAND Estelle), Monsieur BROSSAULT Serge (procuration à Monsieur DAVID Bertrand), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine, Madame LEVIEUX Élise (procuration à Monsieur CADIEU Jean-Paul).

**ABSENTS NON EXCUSÉS** : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

**SECRÉTAIRE** : Madame BODIN Lucie.

**Nombre de Conseillers** :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **21**
. absent(s) et non représenté(s) : **4**

## OBJET : MÉDIATHÈQUE LES CURIOSITÉS
## *Exposition d'artistes amateurs – Convention-cadre*

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202613DE-DE

*Délibération N°2026/13 du Conseil Municipal du 3 février 2026*
*Publiée le 5 février 2026*

# MÉDIATHÈQUE LES CURIOSITÉS
## *Exposition d'artistes amateurs – Convention-cadre*

La médiathèque accueille régulièrement des expositions proposées par des artistes amateurs. Les modalités d'accueil de ce type d'évènement ont été débattues et validées en commission 1 du *10 septembre 2025*.

En vue de faciliter les échanges avec les exposants, il convient de valider les conditions générales d'accueil en Conseil Municipal par une convention-cadre, déterminant les conditions relatives aux conventions particulières qui seront passées pour chaque exposition.

Les conditions générales précisent les modalités d'accueil :

- Description des œuvres,
- Lieu et durée,
- Accueil de l'exposition à titre gracieux,
- Assurance et gardiennage,
- Installation,
- Accès du public,
- Communication,
- Vernissage,
- Vente des œuvres.

Cette convention comporte trois annexes :

- Plan de l'espace Rosa Bonheur
- Matériel mis à disposition par la médiathèque
- Descriptif des œuvres (si fourni)

La convention-cadre, annexée à la présente délibération, sera suivie de la signature d'une convention particulière propre à chaque exposition.

Suite à la présentation du sujet en commission 1 du *28 janvier 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

**1°) DE VALIDER** la convention-cadre d'exposition pour artistes amateurs à la médiathèque ;

…/…

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260203-D0302202613DE-DE

**2°) D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, notamment les conventions particulières pour chaque exposition.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

**POUR COPIE CONFORME.**

**LE MAIRE,**




**Teddy RÉGNIER**

**La Secrétaire de séance,**

**Lucie BODIN**



| Nombre d'élus présents ou représentés : 21 | Pour : 21 | Contre : 0 | Abstentions : 0 | Ne participe(nt) pas au vote : 0 |
|---|---|---|---|---|